

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraissant les Mercredi et Samedi

INSÉRIONS

LES INSÉRIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M.M. Lafite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris d'accepter les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement finit est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table of train schedules and prices for the Orléans railway service, including routes from Cahors to Libos, Montauban, and Paris.

Bourse de Paris.

Table of stock market prices for Paris, showing values for various dates in September.

Cahors, le 3 septembre 1870.

La situation de nos armées semble être aujourd'hui la même qu'hier, en ce sens qu'elles sont toujours maîtresses de leurs mouvements et peuvent à toute heure, si cela n'est déjà fait, engager la bataille.

en admettant même, — ce qui nous l'espérons bien ne sera pas, — que nos armées éprouvassent des mécomptes, les pertes que nous aurions fait subir à l'ennemi et l'impossibilité dans laquelle il se trouverait de reprendre immédiatement sa marche sur Paris avec des corps décimés, nous aurions encore cause gagnée.

Cela est si vrai qu'une dépêche de Vienne, en date du 31 août, nous apprend déjà que j'a nouvelle du mouvement en arrière de l'armée du prince royal a produit en Autriche une grande impression.

Ainsi donc, à quelque point de vue que l'on se place, la manœuvre du maréchal Mac-Mahon qui force les Prussiens à rebrousser chemin et revenir sur Metz qui était leur point de départ depuis les combats du 14, du 16 et du 18 août, doit avoir sur le résultat final de la guerre, l'influence la plus heureuse pour nos armes.

Telles sont les appréciations que nous avons déjà développées il y a deux jours, et sur lesquelles nous ne saurions trop insister aujourd'hui encore, afin que le pays ne se laisse détourner, en aucun cas, du sentiment réel des choses.

Pour extrait : A. Laytou.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas.)

Mezières, 31 août, soir. D'après la nouvelle que nous recevons, les combats livrés hier 30, sur la Meuse, se sont

renouvelés aujourd'hui. On n'a encore aucun détail sur le résultat définitif, mais on est certain que le maréchal Mac-Mahon, qui se trouve appuyé sur deux places fortes, Mézières et Sedan peut toujours se retirer sous celle qui lui conviendra le mieux.

Les forces ennemies étant toujours très-nombreuses, nos généraux sont obligés à la prudence. Ils ne s'éloignent pas des places fortes afin d'user les forces de l'ennemi.

Frontière belge, 31 août, soir. Près de Longwy, les français ont remporté un avantage contre 500 cavaliers prussiens, lesquels, surpris par un corps composé de gendarmes et de douaniers ont eu 50 hommes tués. On a fait des prisonniers et capturé beaucoup de chevaux.

D'après des renseignements publiés par divers journaux, un combat aurait eu lieu mardi, près de Carignan, sans caractère bien décisif. Les journaux belges disent que les pertes auraient été considérables des deux côtés.

Les troupes belges font des reconnaissances sur la frontière. Des éclaireurs sont portés sur la ligne-frontière.

D'après une dépêche en date de Mézières, 31 août, un combat important aurait eu lieu la veille (mardi) entre l'armée de Mac-Mahon et celle du prince royal de Prusse. Le succès disputé avec une grande énergie de part et d'autre, serait demeuré incertain.

L'ancien corps de Faily, laissé provisoirement sous les ordres de ce général, remplacé officiellement par le général de Wimpffen, aurait beaucoup souffert.

La lutte, interrompue par la nuit, aurait recommencé hier, mercredi, dans des proportions très considérables. Mac-Mahon se serait battu contre les armées réunies du prince royal et du prince Frédéric-Charles.

Cette fois nous aurions remporté un complet succès. Les Prussiens auraient eu 20,000 tués ou blessés; 10,000 prisonniers. Un journal, la Patrie, parle de 60,000 Prussiens hors de combat.

La nouvelle de cette bataille, victorieuse pour nos armes, serait arrivée ce matin à Paris.

Nous ne la reproduisons toutefois que sous réserve.

Ni dans la première ni dans la seconde journée l'armée de Bazaine ne serait entrée en ligne, non plus que les 60,000 hommes du général Vinoy formant la réserve du maréchal Mac-Mahon.

Le bruit court, cette après-midi, qu'une nouvelle bataille s'est livrée aujourd'hui entre Bazaine et le prince Frédéric-Charles, aux environs de Metz.

P. S. — Voici comment on explique le mouvement du maréchal Mac-Mahon :

Le corps de Faily aurait traversé la Meuse, attirant à lui l'armée du prince royal, dont il aurait supporté le poids pendant plusieurs heures.

Grâce à cette feinte, l'armée du maréchal aurait pu passer la Meuse sans coup férir et tomber à son tour sur l'ennemi.

700 fuyards allemands ont été aperçus à Clermont en Argonne.

— On assure que Strasbourg va être débloqué avant trois jours.

On lit dans le Peuple français d'hier :

Nous recevons les meilleures nouvelles des deux armées. Le maréchal Mac-Mahon a poursuivi son mouvement avec succès, malgré des attaques partielles, par lesquelles l'ennemi a essayé d'entraver sa marche.

L'Empereur a fait l'étape à cheval au milieu des troupes qui lui ont témoigné les plus vives sympathies. L'élan est très

grand.

De son côté, le maréchal Bazaine fait connaître que sa position est très bonne.

59 chevaux et 27 fourgons de l'ennemi ont été pris à Cuperly, ferme impériale, près de Reims, que les Prussiens ont occupé un instant. On assure que la caisse dont on a trouvé les clefs, fait partie des fourgons.

Nous avons reçu une correspondance de Mouzon-sur-Meuse, 27 août, qui constate par les détails les plus précis la jonction des deux armées; notre correspondant a pu circuler librement entre les quartiers généraux, établis à une petite distance l'un de l'autre.

On nous télégraphie de Reims, 30 août, 2 heures du matin :

Un bataillon de franc-tireurs part à l'instant de la gare pour aller surprendre des uhlands signalés vers Neuchâtel et Bazancourt, où ils font des déprédations.

On s'est battu hier, près du Chêne-Populeux.

On assure que quatre-vingt mille hommes de l'armée du prince royal auraient rencontré, à Tourteron, l'armée de Mac-Mahon, qu'ils n'y attendaient pas et auraient été refoulés, après de grandes pertes, dans les forêts de l'Argonne.

Le général de Lignier vient de demander à la municipalité de Reims la formation d'un corps de gardes nationaux dans les vingt-quatre heures.

LES FLIBUSTIERS PRUSSIENS

On lit dans un des derniers numéros du Figaro, la dépêche suivante, arrivée d'Amérique :

« Vingt navires, de fort tonnage et fort midablement armés sont partis des différents ports de nos côtes, emportant une quantité considérable de flibustiers, tous

A voir sa tête décolorée pencher tantôt à droite, tantôt à gauche, on eût cru qu'elle ne tenait déjà plus qu'à un fil sur ses épaules.

Quand ils furent arrivés, le Varangien ferma la porte et alla s'asseoir aux côtés du pauvre homme, qui venait de se laisser choir sur les coussins de son divan.

— Mon vieux ami, lui dit-il, l'empereur m'a déclaré que son intention bien formelle était de confisquer vos biens immenses au profit de sa cassette particulière, et de vous faire ensuite trancher la tête.

Le ministre poussa un cri d'angoisse et se cacha la tête dans ses coussins.

— Il vous accuse, continua l'accolouthos, d'avoir livré à ses ennemis un secret important qu'il n'avait confié qu'à vous seul.

— Et pourtant, Chrysanchir, je suis aussi innocent que l'enfant qui vient de naître, murmura le vieillard.

— J'ai voulu dire un mot en votre faveur, mais l'empereur m'a imposé silence en répétant sa terrible menace.

— Merci mon ami, de m'avoir averti à temps, répliqua le grand logothète.

Et se levant tout-à-coup, son trousseau de clefs à la main, il ouvrit avec précipitation divers meubles qui contenaient ses effets les plus précieux.

— Que faites-vous donc ? demanda le Varangien.

— Ce que je fais ! répondit le vieillard sans détourner la tête, je ramasse à la hâte mes dia-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 3 Septembre 1870. (N° 10)

LA FIANCÉE DU LA MER

HISTOIRE VÉNITIENNE

PAR M. Em. GONZALÉS

CHAPITRE CINQUIÈME

D'un bon père qui était un mauvais ministre.

Le palais qu'occupait le grand logothète avec sa fille et quelques serviteurs offrait depuis la veille, aux gens du voisinage, un aspect étrange et inaccoutumé. Un silence de mort semblait planer au-dessus de cette demeure impénétrable à tous les regards.

C'est que la menace faite par Manuel Comnène au logothète Nicédas avait jeté ce pauvre vieillard dans un profond abattement, et qu'il se demandait, dans l'amerume de son âme, quelle main

Reproduction autorisée en vertu du traité avec la Société des gens de Lettres.

« allemands, qui se proposent de débarquer dans les ports ouverts de France et de les mettre au pillage. JE SUIS SUR DE CE QUE J'AVANCE. »

Si cette nouvelle est vraie, et l'expéditeur de la dépêche la donne comme certaine, on voit combien nous avons raison de ne pas approuver les protestations du Sénat contre la proposition de M. de Chabrier.

En armant des corsaires, M. de Bismark couronnerait dignement son œuvre de sang et de destruction.

Mais il ne respecterait donc rien, pas même les principes les plus élémentaires du droit des gens, pas même les traités qu'il a signés, cet insolent ministre qui veut s'ériger en maître omnipotent.

Par un article du traité de Paris, signé par les plénipotentiaires du roi de Prusse, la Course a été abolie.

Et cependant Bismark oserait la rétablir et l'encourager; il oserait lancer sur nos villes ouvertes les forbans de l'Allemagne et leur donner l'ordre de les mettre au pillage.

Le gouvernement français est averti. Notre marine, le ministre l'a déclaré à la Chambre, est assez forte pour préserver nos côtes de toute incursion; mais il ne faudrait pas reconnaître à ces flibustiers la qualité de belligérants; il faut les couler sans pitié.

C'est ainsi que nos officiers traitaient en 1855 les pirates grecs qui voulaient enlever les convois de vivres et de munitions que l'on envoyait en Crimée.

C'est ainsi qu'il faut traiter en 1870, les pirates allemands, s'ils osent se présenter.

Ah! Elle sera bien triste et bien sombre la page que l'histoire de la civilisation réservera à M. de Bismark.

On maudit les conquérants qui n'ont pas craint de sacrifier à leur ambition la vie de leurs peuples, qui ont promené partout le fer et l'incendie; mais le nom de Bismark sera encore plus exécré dans les âges futurs que ceux d'Attila et de Tamerlan.

L'espionnage, le vol, l'assassinat, voilà les procédés de ses soldats. Ils brûlent les églises, ils profanent les statues de la Vierge, ils foulent aux pieds nos blessés, etc., etc.

Notre mépris et notre haine ne peuvent que s'accroître à la vue de ces sauvageries, et la France se lèvera tout entière pour défendre non-seulement l'intégrité de son territoire, mais encore la cause de l'humanité et de la civilisation.

La France est le soldat de Dieu, disait un chroniqueur du moyen-âge, Grégoire de Tours. Elle l'est aujourd'hui plus que jamais.

Nous avons, au début de la guerre, éprouvé quelques échecs; mais nous les avons supportés avec courage, nous les avons déjà réparés.

Les causes justes et saintes finissent toujours par triompher.

Dieu ne permettra pas aux barbares du Nord d'écraser de leur despotisme notre héroïque pays.

Courage donc et ne nous laissons pas de

épouvanter.

— Je vous ai déjà parlé vaguement d'une conspiration organisée contre Comnène. Elle peut éclater d'un jour à l'autre; c'est à nous d'en hâter le dénouement.

— Au fait, dit Jean Nicéas en manière de réflexion, puisqu'il faudra, dites-vous, en venir tôt ou tard à cette fâcheuse extrémité, autant en finir aujourd'hui que demain.

— Cette nuit même, si je veux. Le chef des Varangiens peut briser tous les obstacles.

— Généreux ami, s'écria le grand logothète en se jetant avec effusion entre les bras de l'accolouthos, je vous devrai donc ma vie.

— Il ne s'agit absolument plus que d'arrêter nos conditions.

— Demandez! je souscris à tout d'avance.

— Eh bien! je veux épouser votre fille.

— Ma fille! répéta le vieillard stupéfait.

— Je l'aime depuis longtemps, vous le savez, continua Chysanchir; mais quand je vous ai avoué mon amour; vous m'avez dédaigneusement répondu qu'il y avait entre elle et moi une disproportion d'âge et de fortune qui rendait cette union impossible.

— Cependant, si elle résiste à ma volonté?

— Si elle résiste, j'abandonne votre cause.

— Quoi! après m'avoir retiré du boubrier, vous m'y laisseriez retomber?

— Sans aucun scrupule, mon cher ami, si dans une heure je n'ai pas votre promesse écrite, dit l'accolouthos en se dirigeant vers la porte.

— Pas si vite! s'écria le vieillard en retenant

réclamer des armes.

Des armes pour les populations de nos côtes, afin qu'elles puissent se défendre des flibustiers qui auraient échappé à nos croiseurs.

Des armes aux populations du Midi afin qu'elles puissent s'organiser et constituer une formidable armée de réserve.

Des armes aux populations du Nord et de l'Est afin qu'elles forment des corps francs et que chaque citoyen devienne un soldat, un vengeur.

Les Prussiens sont entrés en France, ils souillent de leur présence et de leurs forfaits le sol de la Patrie; il faut que pas un d'eux n'en sorte et que la France leur serve de tombeau.

J. DELBAU.

Dans la séance du Corps législatif. M. Reller a dit qu'il avait des renseignements précis sur la situation de Strasbourg. Il a des détails glorieux et douloureux. Le quart de la ville est déjà brûlé; le point de mire a été la cathédrale (à droite, on demande le silence; on veut que M. Reller ne lise pas la lettre). Elle est brûlée; la toiture est détruite, la flèche est avariée; l'hôpital est brûlé; la population se réfugie dans les égouts de la ville. L'évêque de Strasbourg a demandé la cessation du bombardement. On lui a répondu qu'on n'aurait pas le temps de faire le siège; on l'aura par la terreur. Strasbourg n'a pas de casernes, la population sera bien obligée de se rendre. On n'a pas encore tiré un seul coup de canon sur les remparts. (Mouvements d'indignation). On fait travailler aux tranchées des paysans français qu'on expose aux balles françaises. Je dénonce ce fait à l'indignation de l'Europe entière. (Oui! oui!) ce sont des sauvages, s'écrie la chambre. Strasbourg veut demeurer Français et je demande à la chambre de déclarer que Strasbourg a bien mérité de la patrie, et qu'il ne cessera pas d'être français. — La Chambre se lève aussitôt dans une indignation profonde.

Pour extrait : A. Layton.

Le siège de Paris.

Paris continue à préparer, en cas de siège, une défense véritablement formidable. Cependant les chances de la venue des prussiens ont beaucoup diminué et, d'autre part, l'opinion des hommes compétents est qu'une entreprise contre la capitale est impossible. Voici comment s'est exprimé M. Larabit dans la séance tenue mardi au Sénat :

« J'ai entendu des citoyens de toutes les conditions demander avec anxiété : Paris sera-t-il assiégé? Non, Paris ne peut pas être assiégé; il faudrait un matériel immense que l'ennemi n'aura pas s'il vient jusqu'à Paris. Un corps d'armée peut arriver à Paris, et demander l'entrée de la capitale. J'ai vu cela à d'autres époques, quand Paris n'était pas fortifié; aujourd'hui, avec son enceinte solide et ses forts en état de défense, Paris doit résister et braver l'insulte, en attendant que l'armée française arrive pour la réprimer, et pour abimer l'ennemi. »

Pour extrait : A. Layton.

Par ordre de M. le ministre de la guerre, cent mille gardes mobiles des départements sont appelés dans la capitale, pour concourir à sa défense.

Le gouverneur de Paris devra invoquer le patriotisme de ses habitants pour assurer à ses troupes l'hospitalité que méritent leur excellent esprit et leur dévouement. Mais dans le double but d'alléger cette charge inévitable et de tempérer les inconvénients qu'aurait, pour l'exécution du service, une trop grande dispersion, le gouverneur prie MM. les chefs d'établissement industriels et propriétaires de lui désigner, le plus tôt possible les bâtiments et abris de toute sorte, de grande étendue, qui seraient disposés à offrir gratuitement pour cet objet, en faisant connaître leur nature et leur contenance.

Pour extrait : A. Layton.

LA MUNICIPALITÉ DE PARIS.

Les maires de Paris se sont réunis, et, sur la proposition du général Ambert, maire du 8^e arrondissement, la lettre suivante a été signée et adressée à M. le ministre de l'intérieur :

A monsieur le Ministre de l'Intérieur, Monsieur le ministre.

Vous avez annoncé au Corps législatif que l'ennemi marchait sur Paris.

Les citoyens de nos arrondissements sont prêts à tous les sacrifices, à tous les mouvements, à tous les courages.

Ils recevront l'ennemi avec le calme de la résolution.

Les habitants de Paris prouveront au monde entier que la France est toujours la grande nation.

Que l'ennemi vienne, nous l'attendons les armes à la main.

Les maires de Paris seront au premier rang des défenseurs de la patrie.

Pour extrait : A. Layton.

Revue des Journaux

LE PAYS

Nous remercions le gouvernement de s'être enfin décidé à purger Paris de l'immense armée d'Allemands qui servent d'espion au roi de Prusse et qui, au moment de la lutte auraient été autant d'auxiliaires pour leurs compatriotes.

Il faut que la mesure soit exécutée avec la plus grande énergie. Cela fera, d'abord, des bouches de moins, cela fera certainement aussi, des fusils de moins dirigés contre nous.

Réduit à ses éléments honnêtes, virils, patriotiques, Paris sera le rocher contre lequel les Prussiens viendront se briser, en donnant à la France le temps d'organiser les forces militaires immenses que les Chambres ont mises à la disposition du gouvernement.

Tout est là, en effet. Il fallait avoir le temps de lever, d'équiper et d'exercer sommairement les huit cent mille soldats extraordinairement appelés aux armes.

L'héroïsme du maréchal Bazaine et de son armée nous a donné déjà vingt jours.

Les deux armées des deux maréchaux, aujourd'hui en communication et opérant de concert, ou rejetteront les Prussiens derrière les Vosges, ou nous donneront le

par sa robe le chef des Varangiens, laissez-moi le temps au moins d'aller trouver ma pauvre Zoé.

Et renfermant, pour plus de sûreté, l'accolouthos à double tour il s'engagea dans un étroit couloir qui conduisait à l'appartement de la belle Grecque.

— Mon enfant s'écria-t-il en entrant précipitamment dans la chambre de la jeune fille, l'affreux malheur que je redoutais va fondre sur ma tête. Demain peut-être, hélas! tu n'auras plus de père.

Zoé poussa un cri déchirant et tomba aux genoux du vieillard, courbé sous le double poids de son désespoir et de son repentir.

Il releva sa fille et la baisa tendrement au front.

— Non seulement tu n'auras plus de père, chère enfant, mais les biens immenses que j'ai si péniblement acquis te seront ravés, tu n'auras pas un toit pour reposer la tête. Ne me laisse pas emporter dans la tombe cette douloureuse pensée, qui empoisonnerait mes derniers instants. Laisse-moi te choisir un protecteur, un appui, quand je ne serai plus là, veillera sur toi et saura te défendre.

— Je ne vous comprends pas, dit Zoé et attachant sur son père des yeux rougis par les larmes qu'elle avait versées depuis la veille.

— Je veux dire, mon enfant, que, puisque Chysanchir t'aime depuis longtemps, il faut te décider à le prendre pour époux.

— Mon père! s'écria Zoé pouvez-vous avoir

temps nécessaire pour les expulser du pays.

Les populations françaises sont résolues; l'opinion publique est calme, le gouvernement est actif, décidé, inébranlable.

FIGARO.

Le Figaro fait observer avec beaucoup de bon sens qu'il est plus efficace pour combattre les Prussiens de lever des régiments que de faire des harangues, et nous approuvons sans réserve les lignes suivantes :

« M. le général Cousin-Montauban, dont l'éloge coûte beaucoup aux journaux plus politiques que patriotes, n'a pas encore écrit une seule proclamation, mais il a organisé trente-deux nouveaux régiments, et cela, je crois, vaut mieux pour la défense du sol que de belles harangues. Tout ce que fait M. le ministre de la guerre est bien fait et marqué au sceau de la méthode, de la prudence et de la science d'organisation. »

CONSTITUTIONNEL.

On lit dans le Constitutionnel :

Accroître l'armée, organiser, exercer, conduire au combat la garde nationale mobile, armer la garde nationale sédentaire et la mettre en état de défendre les départements menacés par les détachements prussiens, multiplier les corps de volontaires pour harceler et affamer l'ennemi, pour couper ses communications, voilà l'œuvre à laquelle doit se dévouer la France entière, sans s'arrêter un jour, jusqu'au moment où tout le territoire sera purgé de l'étranger.

L'activité et l'intelligence déployées par le ministre de la guerre dans l'organisation de la défense nationale sont admirables. Il a renforcé tous les régiments placés en face de l'ennemi et réparé leurs pertes; il a constitué vingt-six nouveaux régiments d'infanterie, deux régiments de gendarmes, l'un à pied, l'autre à cheval, quatre nouveaux régiments de cavalerie, de nouvelles compagnies du génie et de conducteurs du train; il a muni l'armée du maréchal MacMahon d'une artillerie formidable; il a préparé trente-sept régiments de garde mobile de 3000 hommes chacun et organisé un grand nombre d'autres bataillons tout prêts à être incorporés dans l'armée; il a enfin donné à la fabrication des munitions et aux approvisionnements de toutes sortes des proportions énormes.

Voilà ce qu'a fait depuis trois semaines le comte Palikao.

JOURNAL DES DÉBATS.

Le Journal des Débats s'unit à ces légitimes éloges, mais non sans restrictions : Il faut rendre justice, dit cette feuille, aux efforts que fait le gouvernement pour mettre le pays en état de défense; malheureusement les meilleures intentions sont encore trop souvent paralysées par cette routine bureaucratique qui, dans les circonstances actuelles, prend les proportions d'un véritable fléau. L'approche des Prussiens n'y peut rien; le monde s'écrulerait que l'on verrait encore des bureaucrates, fidèles à leurs vieilles traditions, s'enfermer dans leurs bureaux, pour tailler des plumes avec une solennelle lenteur. Tout cela semble incroyable. Le Journal officiel annonce la destitution du maire d'Epernay coupable d'avoir adressé une proclamation à ses administrés, pour leur recommander de ne pas s'opposer à la marche de l'ennemi. Rien de plus juste, mais les maires qui engagent les populations à ne pas se défendre sont-ils plus coupables que les bureaucrates qui, par incurie ou indifférence,

laissent ces populations sans armes à la merci des prussiens?

laissent ces populations sans armes à la merci des prussiens?

MÉMORIAL DIPLOMATIQUE.

Le *Mémorial diplomatique*, après avoir fait observer que pour serrer de près la capitale de manière à intercepter les communications avec les départements, il faudrait au moins une armée de quatre cents mille hommes; ajoute :

Heureusement le prince royal de Prusse ne dispose pas de forces si considérables, surtout si la nouvelle se confirme que l'armée prussienne qui assiège Metz est bloquée par le débordement de la Moselle. Le maréchal aurait réussi à ouvrir les écluses, de sorte que l'ennemi est contraint de camper, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambe, et qu'il ne peut s'éloigner sans abandonner tout son matériel et ses équipages de guerre.

SIÈCLE.

Le *Siècle* espère que la révocation du maire d'Epernay, aura une influence salutaire, mais il estime que ce fait, qui malheureusement n'est pas isolé, doit appeler l'attention sur l'état actuel de nos municipalités. Les maires actuellement en exercice sont-ils les maires de l'ancien ou du nouveau régime municipal? La confiance si indispensable dans les circonstances critiques que traversent certains de nos départements, on ne l'obtiendra qu'en installant sans retard dans toute la France, les municipalités élues au mois d'août, et en désignant comme maire les hommes que ces municipalités auraient désignés elles-mêmes.

Pour extrait : A. Layton.

Folie du roi de Prusse

Une nouvelle considérable nous arrive au moment de mettre sous presse, et elle nous vient d'une source en qui nous devons avoir confiance.

LE ROI GUILLAUME EST FOU!

Les vives émotions qu'il a éprouvées à la suite des combats des 14, 16 et 18, dans lesquels a été fauchée la fine fleur de l'aristocratie prussienne, avaient déjà ébranlé sa raison, qui n'aurait pu tenir devant les détails de l'horrible scène dont été témoins les carrières de Jaumont.

L'état du roi a été dissimulé le plus longtemps possible, et M. de Bismark s'est rendu en toute hâte auprès de la reine Augusta pour tâcher de parer au coup fatal porté à la dynastie des Hohenzollern.

Il serait revenu précipitamment au quartier général pour empêcher le départ du roi, qui voulait rentrer en Prusse.

L'état d'hostilité dans lequel se trouvent le prince royal et le prince Frédéric-Charles pourrait amener les plus graves conséquences, si l'apparence de l'autorité du roi n'était là pour les contenir.

Voilà des incidents avec lesquels n'avaient compté ni la diplomatie de M. de Bismark ni la stratégie de M. Moltke.

(Le National) Henri d'OSTEVILLE.

Nouvelles de l'Etranger

Tandis que les savantes combinaisons stratégiques des généraux français maintiennent, depuis un mois déjà, le gros de l'armée prus-

né, je ne te comprends pas.

— Mon père, dit-elle dussiez-vous me maudire, je veux vous avouer ma faute. C'est moi qui, cachée derrière une des charmilles du jardin, ai surpris le secret de l'empereur en l'ai révélé à l'ambassadeur Cyani.

— Toi! s'écria Nicéas en levant les bras au ciel avec un geste de suprême indignation. Mais quel intérêt puissant avais-tu donc à livrer notre secret à cet étranger?

— Je l'aime! mon père, répondit la jeune fille d'une voix si navrante, que le vieillard pâlit.

— La malheureuse! murmura-t-il.

— Comprenez vous maintenant, continua-t-elle en sanglotant, que je ne veuille pas accepter le Varangien pour époux? Comprenez-vous que je puisse vous sauver, moi, en allant me jeter aux pieds de l'empereur et en lui avouant mon crime?

— Tu ne feras pas cela, s'écria le vieillard, car il n'aurait pas plus de pitié pour la fille que pour le père!

— Que m'importe la vie, reprit Zoé, pourvu que je vous sauve!

La suite au prochain numéro.

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal des Voyages, publié sous la Direction de M. Edouard Charton et illustré par nos plus célèbres Artistes. Bureaux boulevard St-Germain, 77, Paris.

sienne sur la frontière Nord-Est et loin de la Capitale, et que Paris et toute la France s'arment à la voix de la Patrie, les cabinets neutres en apparence ne restent pas oisifs.

Un bruit vague de la prochaine intervention de l'Europe se propage rapidement en Allemagne. — C'est cette nouvelle qui explique la formation de l'armée de réserve prussienne à Berlin et en Silésie, près de Glogau.

Mais cela ne suffit pas à M. de Bismark : qui excite le peuple de la capitale de Prusse à exprimer ses vœux contre cette intervention.

Le 30 août dernier, M. Seydel, premier bourguemestre de Berlin et les députés de cette capitale ont convoqué une grande réunion patriotique dans ce but. Nous recevons la délibération de ce club curieux, qui exprime l'appréhension que l'immixtion étrangère ne vienne amoindrir le prix des combats soutenus et des victoires obtenues par l'armée prussienne.

Vraiment ! Cela veut dire que la Prusse a le droit de faire tout ce qu'il lui plaît en Europe : piller les hommes tranquilles, bombarder les villes fusiller les hommes dont tout le crime est de servir fidèlement leur patrie, brûler les bibliothèques, mutiler les plus précieux monuments de l'art et proclamer la conquête des provinces sans consulter ni les habitants ni les convenances de l'équilibre Européen.

Et on croit qu'en plein XIX^e siècle des atrocités pareilles peuvent se commettre impunément ? C'est trop fort ! Ni l'Autriche, signataire du traité de Prague, ni l'Italie obligée de la France, ni l'Angleterre qui peut avoir ses préventions, mais qui a toujours le sentiment du juste et de l'injuste, ne pourront tolérer des abus pareils.

Les petits Etats neutres et faibles y sont encore plus intéressés, car il y va de leur propre sécurité. — Si la Prusse pense enlever l'Alsace et la Lorraine à la France, le Luxembourg deviendrait une enclave prussienne et l'ancienne question du Limbourg reviendrait bientôt sur le tapis. — L'indépendance de la Hollande serait menacée sérieusement. — La Suisse et le Danemark se trouveraient dans une position très critique et tout en Europe deviendrait chaos et confusion.

J. MALINOWSKI.

Loi Complémentaire

Ce titre convient à la loi promulguée le 31 août et qui détermine les droits et les devoirs des citoyens appelés à la défense du pays. Nous croyons répondre au sentiment général en exprimant le vœu que l'on en finisse avec les modifications, rectifications et innovations militaires. Les mesures prises sont excellentes jusque dans leur rigidité. Qu'on les exécute simplement et activement, mais qu'on se garde des complications, de réglementations inutiles !

La loi dont nous donnons le texte ci-dessous diffère sensiblement du projet ministériel.

Il n'est plus question d'appeler au drapeau tous les hommes mariés de 25 à 35 ans, on les réserve pour la défense locale. N'imitons pas la Prusse, qui, sous prétexte de recrutement exécute un véritable déplacement, jusqu'à forcer les hommes de 55 à 60 ans à entrer dans l'armée active. Que restent-ils dans les villes et dans les bourgs, dans les ateliers et dans les champs de l'Allemagne ? Des femmes pleurant la guerre, des enfants criant : du pain.

Secondement, la garde mobile peut être incorporée dans l'armée active, mais il n'y a pas obligation. On profite ainsi des avantages du « versement » des mobiles dans les cadres réglementaires, sans désorganiser les bataillons qui peuvent rendre, qui déjà ont rendu d'importants services. D'ailleurs les temps ont manqué, et si jamais les heures

furent l'argent, ou même de l'or, c'est pendant la crise que traverse notre patrie.

La nouvelle loi est ainsi conçue :

Art. 1^{er}. — Les bataillons de la garde nationale mobile peuvent être appelés à faire partie de l'armée active pendant la guerre actuelle.

Art. 2. — Sont considérés comme faisant partie de la garde nationale les citoyens qui se portent spontanément à la défense du territoire avec l'arme dont ils peuvent disposer, et en prenant un des signes distinctifs de cette garde qui les couvre de la garantie reconnue aux corps militaires constitués.

Art. 3. — Les anciens officiers, sous-officiers et caporaux peuvent être admis à servir activement pendant la durée de la guerre dans les grandes dont ils étaient titulaires.

Art. 4. — Le crédit de 25 millions destiné à venir en aide aux femmes, enfants ou ascendants des citoyens qui combattent pour la défense du pays est porté à 50 millions.

Art. 5. — Les lois sur les pensions militaires sont applicables aux gardes nationaux mobiles et sédentaires blessés au service du pays, ainsi qu'aux veuves ou aux enfants de ceux qui seraient morts dans des circonstances de guerre.

Le décret de 1852 sur la Légion d'honneur et la médaille militaire est applicable aux gardes nationaux mobiles ou sédentaires décorés ou médaillés pour faits militaires pendant la présente guerre.

Art. 6. — La présente loi sera exécutée à partir du jour de sa promulgation.

Ce dernier article a une portée considérable. Il met fin aux subtilités sanguinaires de la Prusse, qui prétend avoir le droit de traiter en « brigand » tout soldat non revêtu d'uniforme. Brigand vous-même ! dirons-nous à Bismark et à ses acolytes. Qu'est-ce que font les fantassins, les cavaliers prussiens lorsqu'ils s'abattent dans les villages désarmés, dans les fermes épouvantées ? Du brigandage et du plus odieux. Eh bien ! ils portent, en le déshonorant, l'uniforme de soldat. On leur doit, disent les officiers prussiens, respect et soumission. Oui à coup de fusils et de fourches !

LAFFITE.

SECOURS AUX FAMILLES.

Mardi, au corps législatif, M. Steenackers a déposé la proposition de loi suivante :

Art. 1^{er}. — Les commissions chargées de la répartition de la somme de 50 millions allouée par l'Etat pour venir en aide aux familles nécessiteuses des soldats sous les drapeaux, quels qu'ils soient, seront composées, au chef lieu du département, des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement du chef-lieu, ainsi que du maire, et des cinq premiers conseillers municipaux inscrits sur le tableau.

Art. 2. — Les sous-comités seront formés, dans chaque chef-lieu d'arrondissement ou de canton du conseiller général, du conseiller d'arrondissement, du maire et des quatre premiers conseillers municipaux.

Art. 3. — Les commissions nommées en exécution de la loi du 10 août sont dissoutes.

La chambre ayant voté l'urgence, on peut s'attendre à une discussion immédiate. Le gouvernement, dès la présentation du projet, a fait remarquer que les comités locaux existent déjà et fonctionnent à la satisfaction générale. M. le ministre de l'intérieur a ordonné aux Préfets de se préoccuper uniquement de la bonne distribution des secours votés par les pouvoirs publics, de n'avoir égard ni aux opinions politiques, ni aux personnes et de ne voir que les véritables besoins.

En un mot, il a demandé pour la distribution des secours ce que nous demandons sans cesse pour la défense du pays : l'union de tous les bons citoyens.

Pourquoi dès lors un rouage nouveau, ou plutôt une organisation nouvelle ?

Nouvelles du Jour

Une personne ayant écrit au maréchal Mac-Mahon pour lui communiquer ses inquiétudes au sujet des événements prochains, en a reçu cette réponse laconique : « Tranquillisez-vous. — A bientôt une bonne nouvelle officielle. »

D'après une dépêche de Troyes, le roi de Prusse aurait quitté subitement, hier mardi, son quartier général de la Marne pour se diriger vers le Nord.

On annonce la rentrée à Paris de M. Emile Ollivier qui n'aurait pas quitté les environs de Fontainebleau.

M. le comte Xavier Branicki vient de prévenir M. Léon Chevreau, directeur général du personnel au ministère de l'intérieur, qu'il prend l'engagement de verser une somme de cinq cent mille francs destinée au soulagement des blessés français.

(Dernières nouvelles 4^e page).

LA COMMUNICATION

DE M. LE MINISTRE DE LA GUERRE

Nous renvoyons nos lecteurs au compte-rendu de la séance du Corps législatif en ce qui concerne l'incident qui a amené M. le ministre de la guerre à prononcer les paroles suivantes, que nous croyons devoir reproduire textuellement d'après le Journal Officiel.

M. le ministre de la guerre. — L'honorable M. Keller a parlé d'organiser des troupes destinées à aller couper des routes. Mais c'est fait, tout cela. Seulement, croyez-bien que je n'ai pas le dire tout haut. Cependant, en voulez-vous une preuve ? (Non ! non !) Tenez, je reçois à l'instant... (Non ! non ! Ne lisez pas !) Oh ! je peux vous lire cela : soyez tranquilles, je ne lirai que ce que je voudrai. (Mouvements divers.) Personne ne me fera jamais dire ce que je ne veux pas dire. (Rumeurs à gauche.)

M. Haentjens. Laissez-vous attaquer ! Mettez tout amour-propre de côté et ne communiquez rien qui puisse nuire au salut de la patrie !

M. le ministre de la guerre. Oh, je ne crains pas les attaques, j'en ai subi bien d'autres, et de plus sérieuses. (Très bien ! très bien ! — Applaudissements sur un grand nombre de bancs.) Messieurs, ce que je vais vous lire est la contrepartie de ce que vous a dit l'honorable M. Keller; c'est une dépêche télégraphique que je reçois à l'instant ; — je n'ai pas besoin de dire d'où elle vient. (Non ! non !)

« Corps franc composé de quelques français a pénétré sur territoire badois. — Le train badois manque aujourd'hui. » (Très bien ! très bien ! — Nouveaux applaudissements.)

Voulez-vous savoir maintenant, messieurs, ce qu'ont produit les travaux du ministère actuel ? Le voici : (Ecoutez ! écoutez !)

Depuis qu'ils ont pénétré en France, les Prussiens ont perdu au moins 200,000 hommes qui ont été mis hors de combat dans les différentes batailles qui ont eu lieu. (Mouvement.) Ainsi les frais de guerre auxquels la Prusse doit faire face aujourd'hui sont-ils estimés à 2,800,000 thalers, soit 10,500,000 francs par jour.

Entendez-vous cela, messieurs ? (Bravo ! bravo ! — Applaudissements prolongés.)

Chronique locale

Il circule, en ce moment dans nos campagnes, à l'adresse du clergé, des bruits absurdes et ridicules. Il semble qu'on s'est donné un mot d'ordre.

Des gens malintentionnés, prétendent dans la plupart des départements du midi que les prêtres envoient des secours aux Prussiens.

C'est un mensonge et une calomnie. Depuis que nous avons ouvert dans nos colonnes une souscription patriotique, les dons du clergé ont afflué : il a déjà versé plus de 20,000 fr.

On ne supposera pas que le montant des souscriptions publiées dans le Journal du Lot puissent aller à Berlin.

Et il en est de même partout.

D'ailleurs, peut-on logiquement accuser le clergé catholique de faire cause commune avec les Prussiens ? Comment un prêtre pourrait-il s'allier à ces barbares qui n'ont aucun respect pour la sainteté de nos églises ?

Les auteurs de ces coupables manœuvres, les propagateurs de ces calomnies ne visent qu'à semer l'agitation dans les esprits, qu'à exciter à la guerre civile.

N'oublions pas que les ennemis de l'ordre ne sont et ne peuvent être en ce moment que des ennemis de la France, des traitres à la patrie.

En présence de l'ennemi, nous devons être tous unis ; c'est commettre un crime de lèse-nation que de chercher à nous diviser.

J. D.

M. le Ministre de l'Intérieur vient de prononcer à la tribune du corps législatif les paroles suivantes :

« On parle des protestants et des sentiments anti-patriotiques dont on voudrait les flétrir. Je ne crois pas que le gouvernement ait besoin de dire qu'il repousse avec plus d'énergie que personne de pareilles imputations. »

Sur d'autres points du territoire, ce sont les catholiques qui ont été accusés. Eh bien, nous, nous avons tous la conviction profonde qu'il n'y a pour tout le monde en ce moment, qu'une seule religion, celle du patriotisme et du dévouement au pays. (Très-bien ! très-bien !) Nous ne faisons pour notre part, aucune distinction. Nous comptons sur tout le monde, et nous sommes sûrs que tout de monde nous répondra. (Vif mouvement d'adhésion et d'approbation.)

Nous croyons devoir extraire les lignes suivantes, d'une circulaire adressée par Mgr. l'évêque de Cahors, au clergé de son diocèse :

« Messieurs et chers Coopérateurs, Notre grand Séminaire va être occupé par

les gardes mobiles, et dès-lors la retraite ecclésiastique que je vous avais annoncée pour le 18 du mois de septembre, devient impossible. Vous resterez donc auprès de vos paroissiens qui, dans les circonstances actuelles, ont besoin de votre présence et des consolations de votre ministère. Soutenez leur courage, calmez leur émotion qui est légitime à certains égards, mais qui ne doit rien exagérer ; par vos bonnes et saintes paroles, tâchez d'adoucir leur tristesse ; mais surtout priez avec eux pour ceux qui combattent et pour ceux qui meurent. La Patrie réclame en ce moment le concours de tous ses enfants, et le votre ne sera ni le moins précieux ni le moins efficace.

SOUSCRPTION PATRIOTIQUE

en faveur DES BLESSÉS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER

Total des listes précédentes 38,317 91

Quinzième Liste

Table listing donors and amounts for the subscription. Includes entries for Ecole communale de Mauroux, Commune de Fargues, etc.

Total..... 41,490 07

Commune de Cieurac.

Detailed list of donors from the commune of Cieurac, including names like MM. Caminel, Girma, Massip, etc.

Total..... 191 25

Ecole communale de Cieurac.

List of donors from the school of Cieurac, including MM. Girma, Barel, Miquel, etc.

Total..... 7 fr. 9 fr.

Commune de Mauroux.

List of donors from the commune of Mauroux, including MM. Vayssié, Arène, Alphonse, etc.

nest, 65 c. Soulié, Rémi, 60 c. Graffiade, Auguste, 55 c. Rigal, Auguste, 50 c. Gipoulou, Louis, 45 c. Bailles, Marcelin, 40 c. Mourgues, Firmin, 35 c. Boudet, Pierre, 30 c. Ladeguie, Julien, 25 c. Caumon, Xavier, 20 c. Rajade, aîné, 20 c. Abel, Massabeau, 20 c. Pouzet, Eugène, 20 c. Delbrel, Célestin, 20 c. Albugues, Auguste, 20 c. Albugues, Raymond, 20 c. Maratuech, F., 20 c. Filleul, Jean, 15 c. Boudet, Eloi, 15 c., Roux, Félix, 15 c. Cure, Jean, 15 c. Rouch, Camille, 15 c. Mortefon, Germain, 15 c. Graffiade, Hippolyte, 15 c. Rajade, cadet, 10 c. Couly, Gérard, 10 c. Albugues, Paul, 10 c. Prieur, Jean, 10 c. Rouch, Eugène, 10 c. Delmas, Xavier, 10 c. Faubel, Alfred, 10 c. Redon, Louis, 15 c. Maury, Louis, 10 c. Berty, Victor, 10 c. Soulié, Jean, 10 c. Faubel, François, 15 c. Vessie, Jean, 15 c.

Total..... 34 95

Des plaintes nous arrivent de toutes parts sur l'irrégularité avec laquelle notre journal est distribué aux abonnés.

Nous apportons tout le soin possible à ce service ; et nous engageons les personnes qui ne recevraient pas régulièrement leur journal de nous adresser au plutôt leur réclamation.

Nous ferons auprès de l'administration des postes les démarches nécessaires.

Le Journal officiel publie ce matin un grand nombre de récompenses accordées à l'armée du Rhin, c'est avec plaisir que nous y trouvons le nom de notre ancien secrétaire général M. Albert Duruy, soldat au 1^{er} tirailleur, décoré de la médaille militaire.

ACHAT DE CHEVAUX POUR L'ARMÉE.

AVIS.

Le Comité de Remonte d'Agen suivra pour l'achat des chevaux l'itinéraire ci-après :

Table listing locations for horse purchases: Tarn-et-Garonne (Castel-Sarrasin, Beaumont, Montauban, Moissac), Lot-et-Garonne (Marmande, Tonneins, Villeneuve), Lot (Gramat, à Midi).

Le Comité achètera des chevaux de toutes robes et de toutes armes, âgés de 4 à 10 ans.

Le chiffre des achats est illimité. Il n'y aura pas de réception au chef-lieu du dépôt pendant l'absence du Comité.

Un ancien militaire de la classe de 1847, muni de toutes les pièces qui l'autorisent à reprendre du service à titre de remplaçant, se met à la disposition de ceux qui veulent se faire exonérer. S'adresser au bureau du Journal.

Le Sieur Delfort, Cyprien, ancien soldat d'Algérie, demeurant à Mongesty, près Catus, désire remplacer. Les personnes qui voudraient traiter avec lui sont priées de lui écrire médiatement.

Théâtre de Cahors.

La représentation de Jeudi sur notre théâtre n'a pas obtenu le résultat que nous en attendions. Cette soirée, donnée au bénéfice des blessés de l'armée du Rhin, par des artistes de mérite, comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, n'a produit qu'une modique somme. — Les premières, comme presque toujours, étaient désertées. Le parterre, seul, a fourni son contingent ordinaire.

Les pièces annoncées ont été rendues avec intelligence. Les acteurs, disons-le à leur louange, se sont montrés dignes d'un plus grand concours de spectateurs.

Espérons que dimanche,

LE PENDU

OU L'EMPOISONNEUSE DE MARSEILLE

drame en 5 actes

MAM'ZELLE ROSE

vaudeville en un acte

attireront au théâtre une grande affluence.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE CAHORS

Table listing court cases and sentences, including Charretier condamné à 6 francs, Propriétaires ou revendeurs à 3 fr., etc.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 31 août au 3 septembre.

Naissances. Pendarie (Paul), rue Daurade. — Pagès (Pétronille), rue Dabed.

Décès. Apiau (Armand-Bernard), enfant de troupe au 88e de ligne, 16 ans, (hospice). — Andrieu (Jean-Pierre), propriétaire 82 ans, rue Henri 4. — Cassanil (Marie), 1 jour, rue coin de Lastis. — Rigal (Marie), 3 mois, à Cavanies. — Monnier (Josephine), modiste, 25 ans, célibataire, rue du Château. — Barillat (Edouard), brigadier au 2e régiment du train des équipages, 23 ans, célibataire, (hospice). — Layrasse (Joseph-Marcel), 10 mois place au Bois. — Boy (Mathurin), 1 an, rue Rempart.

Pour la chronique locale : A. Laytou.

Crédit Foncier de France

Emission d'obligations foncières de 500 fr 5 % s'adresser pour souscrire : à Paris, au siège de la société, rue Neuve des Capucines, 19. Dans les départements : aux Recettes des Finances, chez MM. les Notaires et chez tous les correspondants du Crédit Foncier.

Départements

On écrit de Toulouse :

L'école St-Raymond existe depuis un demi-siècle ; elle a été une des écoles les plus florissantes de Toulouse sous M. Puech. Elle compte aujourd'hui un très grand nombre d'élèves. M. Maurand connu dans le diocèse par le talent dont il a donné de nombreuses preuves pendant son séjour à Castres, s'est associé à un vicaire d'une des premières paroisses de Bordeaux, qui était comme lui désireux de consacrer sa vie à l'éducation de la jeunesse. Ces deux ecclésiastiques, secondés par un corps nombreux de professeurs habiles et anciens dans l'école, ont obtenu cette année-ci d'excellents résultats ; la distribution des prix a été remplacée par la distribution des couronnes. La valeur des livres donnés habituellement comme témoignage des succès obtenus a été consacrée aux blessés de l'armée du Rhin.

M. Maurand a lu un discours qui a été vivement et justement applaudi. Il a fait voir que les soins qu'il avait pris pour perfectionner l'école St-Raymond, pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse, avaient été récompensés par la confiance des parents. Il a examiné les devoirs des directeurs de la jeunesse qui consistent à continuer dans les élèves l'œuvre commencée par Dieu, l'œuvre de la famille, et de prévenir celle du monde.

Puis, entrant dans les détails de l'organisation, M. Maurand a ajouté :

« Dans la crainte de ne pouvoir remplir tous nos devoirs, nous nous sommes associés un autre ecclésiastique, M. Boulade, attaché autrefois à l'université dans le lycée de Montpellier, professeur de philosophie au séminaire de Saint-Pons et aujourd'hui aumônier des religieuses dominicaines cloîtrées établies à Muret. Il viendra ajouter à notre dévouement un dévouement égal, une expérience longue de l'enseignement, la sagesse de conseil que donne l'âge mûr, la droiture de l'esprit, la sûreté du jugement. Quoique suivant ses désirs il soit surtout destiné à l'exercice de l'aumônerie, il nous aidera pour travailler à faire aimer dans l'école, la religion et l'étude, pour veiller à l'ordre et au bien-être de l'établissement. Nous formerons ainsi une association semblable à celle qui créa le célèbre collège d'Oullin, près Lyon. »

L'Evêque de Verdun.

Un journal annonce que Mgr l'évêque de Verdun aurait été tué dans la journée du 28 août. Il serait monté sur la plate-forme de la cathédrale portant le drapeau parlementaire, lorsqu'il aurait été atteint par un obus.

Si cette nouvelle se confirme, nous ne pouvons que nous associer à la douleur des habitants de Verdun. Leur digne évêque serait mort, comme Mgr. Affre, martyr de la patrie et de la charité chrétienne.

Mgr. Haquard était âgé de 65 ans. C'était un homme de paix dont la fermeté de convictions n'excluait pas le libéralisme.

Dans toutes les positions qu'il a occupées, comme vicaire, curé ou évêque, il a su gagner par sa piété, son savoir et les relations qu'il apportait dans l'exercice de son sacerdoce, l'affection générale.

Ce matin, M. Keller a reçu une triste nouvelle : l'évêque de Strasbourg, brisé par les émotions, serait mort hier.

Le respectable prélat était sans doute bien affaibli depuis les fatigues de son retour du concile, mais sa démarche au camp ennemi était au-dessus de forces, et les prussiens auront encore ajouté un martyr à leurs autres victimes.

Pour extrait : A. Laytou.

Dernières nouvelles

BULLETIN DE LA GUERRE

Frontière belge, 2 septembre.

Des lettres de Berlin signalent le mécontentement du public qui se ressent de toutes les façons des malheurs de la guerre. Le pain de seigle destiné à la nourriture du peuple, qui se vendait jadis un franc se paie maintenant un thaler (3 fr. 75). On craint que la prolongation de cet état de choses ne finisse par emmener des désordres.

Les lettres de l'armée constatent que l'armée prussienne souffre beaucoup de maladies épidémiques.

La plupart des journaux prussiens avouent que les nouvelles forces qui s'organisent en Allemagne sont surtout destinées à repousser toute velléité d'intervention active des puissances étrangères dans le conflit entre la France et la Prusse.

Arlon, 1er septembre soir.

On est ici sans détails bien précis sur les combats qui se sont livrés dans les journées des 30 et 31 août, mais on considère généralement le résultat de la seconde journée comme ayant été favorable à l'armée française.

Dans la soirée du 30, le quartier général français était à Carignan se repliant sur Sedan, mais le lendemain l'armée du maréchal Mac-Mahon a de nouveau passé la Meuse à Mouzon refoulant l'armée prussienne.

Dans l'affaire du Pont-de-Mouzon, les Prussiens ont subi des pertes considérables. Une batterie de quatre mitrailleuses a détruit des détachements entiers. Les régiments de cavalerie prussienne ont surtout beaucoup souffert.

Le 31 au matin, les troupes françaises évacuèrent Carignan se repliant sur Sedan.

On s'est battu toute la journée, mais on n'a pas de détails précis sur ce qui s'est passé. On dit que la position du maréchal Mac-Ma-

hon est très bonne et que les forteresses de Sedan et Mézières obligeront les Prussiens à maintenir devant elles au moins 300,000 hommes. On dit aussi que, contrairement aux bruits répandus ces jours derniers, le maréchal Bazaine a non-seulement à sa disposition des vivres et des munitions de guerre, mais encore les moyens d'en fabriquer indéfiniment ; que la confection des cartouches et projectiles se fait continuellement à Metz sur une grande échelle, et que le maréchal quittera les environs de Metz lorsqu'il jugera convenable de le faire.

On lit dans le Journal Officiel :

Le 30, une série d'engagements entre le corps du maréchal de Mac-Mahon et l'ennemi a eu lieu de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

« Nos troupes, qui avaient quitté les hauteurs boisées de Stonner, où elles avaient été remplacées par les Prussiens, ont été attaquées. D'abord forcées à un mouvement de retraite, elles reprirent vigoureusement l'offensive de deux heures à six heures, et, la nuit venue, elles repassèrent la Meuse pour aller se reformer vers Douchery, sur la route de Mézières.

Les alternatives de cette première journée nous ont malheureusement coûté des pertes sensibles. Les Prussiens ont en outre brûlé Mouzon et tué une partie de ses habitants. De leur côté, nos troupes ont fait un mal considérable à l'ennemi. L'infanterie de marine s'est signalée par des prodiges de valeur et d'adresse.

« Le lendemain 31, les Prussiens ont repris l'offensive, à 7 heures du matin, sur la rive gauche de la Meuse, et la lutte s'est engagée entre Douzy et Donchery.

Attirés par le maréchal de Mac-Mahon dans un angle formé par les remparts de Sedan et les hauteurs de la rive gauche du fleuve, ils ont subi des pertes très sérieuses et se retiraient, à midi, vers Villemoutix, après plusieurs tentatives inutiles pour repasser la Meuse.

« Le 31 au matin, le maréchal de Mac-Mahon passait la Meuse à Mouzon. Ce fait est en contradiction flagrante avec la dépêche du roi qui annonce avoir refoulé les troupes du maréchal jusqu'au-delà de la Meuse. »

En contradiction avec les renseignements ci-dessus et qui ont tous les caractères de la véracité, il y a des dépêches de Berlin, d'après lesquelles, naturellement, les Prussiens auraient eu tous les avantages. S'il en était ainsi, comment Mac-Mahon serait-il au-delà et non au-delà de la Meuse? Comment surtout loin de rétrograder vers le sud, continue-t-il par Sedan, sa marche vers le nord, en vue d'opérations dont nous n'avons pas le secret, mais que l'ennemi n'a pu, malgré l'énorme supériorité du nombre, entraver efficacement.

Vers 3 heures et demie de l'après-midi, le ministre de la guerre a déclaré à plusieurs députés, réunis dans la salle des Pas perdus, qu'il n'avait reçu aucune nouvelle officielle des maréchaux sur les combats qui ont eu lieu le 30 et le 31, et qu'il n'a aucune communication à faire au Corps législatif.

« On reçoit par voie de Bruxelles, les dépêches suivantes : On écrit de Bruxelles, le 1er septembre : L'Indépendance belge contient les dépêches suivantes :

« Bouillon, 31 août. » Un combat a commencé à Bazeilles, à neuf heures.

« Les Français auraient pris trente pièces de canons.

« Bouillon, 1er sept., 10 h. 15.

« La fusillade continue.

« Mac-Mahon serait entre Douzy et Bazeilles.

« Les Prussiens seraient à Remilly et Pont-Mauguin-Balan.

« Bazaine pousserait les Prussiens vers le camp de Sedan.

« Des Français sont campés à La Chapelle et à Givonne.

« Aucun résultat positif n'est encore connu. »

« Au passage de la Meuse, il y a eu des traits de courage magifiques. Beaucoup de nos soldats se sont mis dans la rivière, ont passé à la nage les endroits profonds, tenant d'une main leurs fusils en l'air et ont fait ensuite un feu très nourri, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

« Le maréchal Bazaine est approvisionné de vivres, de munitions, et ses troupes, qui ne sont point inquiétées, ont monté des ateliers dans lesquels nos soldats occupent leur temps à fabriquer des cartouches et des projectiles.

« Les débris de l'armée du prince royal se sont réfugiés sur les hauteurs et dans les forêts qui longent la rive gauche de la Meuse, depuis Charleville jusqu'à Givet.

« Dans les cercles politique et militaires, la conduite du général de Failly est très sévèrement appréciée.

« Le prince impérial est attendu à Maubeuge, venant d'Anvers.

« D'après un journal du soir, il serait exact que le roi de Prusse serait atteint d'une affection mentale.

« P. S. Il est très remarqué, et en effet très remarquable, que les journaux belge et anglais ne publient aucune dépêche de Berlin sur la journée du 31. Le Times et l'Indépendance en émailleraient leurs colonnes s'il y avait à dire quelque chose de bon pour la Prusse.

Le ministre de la guerre vient d'être entendu dans la commission qui examinait la proposition de MM. Steenackers, Tassin, etc sur la répartition des secours aux blessés.

Il a déclaré qu'il y avait eu une série d'engagements la plupart favorables, quelques autres mauvais, que l'aile droite semblait avoir réparé les échecs de l'aile gauche, mais que les renseignements particuliers reçus étaient trop « contradictoires » pour qu'il lui fût possible de faire une déclaration à la Chambre avant d'avoir en main un rapport officiel.

Avis. — Aux lecteurs atteints de hernies ou des maladies des voies urinaires, nous signalons LA NEPTUNIDE ROUILLE, pharmacien, dont le succès est assuré. (Voir aux annonces.)

Annonces Judiciaires.

TRIBUNAL DE COMMERCE de l'arrondissement de Cahors.

Les créanciers de Pons (Eugène), de Labastide du Vert, sont convoqués pour le Dix septembre, à une heure, pour recevoir la reddition de comptes du Syndic, en la chambre du conseil. Pour le juge commissaire. V SAUX.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune d'Orniac.

Publication du plan parcellaire Chemin vicinal ordinaire de 2e classe, numéro 4 d'Orniac à Sauliac.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE Exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai 1834

AVIS AU PUBLIC.

Le maire de la commune d'Orniac donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de 2e classe, numéro 4, d'Orniac à Sauliac, présenté par M. l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce jourd'hui, au secrétariat de la mairie, et qu'il y restera pendant huit jours au moins, du sept au quinze septembre inclusivement, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication et les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter, dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la Mairie. Fait à la Mairie d'Orniac, le sept septembre mil huit cent soixante-dix.

Le Maire, Signé : GRIMAL.

PREFECTURE DU LOT.

Arrondissement de Cahors

Commune de St-Martin-Labouval

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE. Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1834.

Avis au Public.

Par acte passé devant M. le Maire de la commune de St-Martin-Labouval, la nommée Bousquet (Louise), épouse du sieur Peyre (Antoine), a cédé au département pour l'établissement du chemin vicinal de grande communication, numéro 33, SAVOIR :

0 are 40 centiares de jardin, 0 are 49 centiares de maison, moyennant la somme de six cents quarante francs, ci. 640 fr.

Cahors, le premier septembre mil huit cent soixante-dix.

Le Préfet du Lot, Vte de JESSAINT.

LE VOLONTAIRE

JOURNAL QUOTIDIEN POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DIRECTION POLITIQUE : M. CHARLES GAUMONT

Prix de l'Abonnement : 12 Fr. par Trim. Pour tous les Extraits et articles non signés A. Laytou

CAISSE DES RENTIERS

Siège principal, 39, boulevard St-Michel, Paris.

AVANCES SUR TITRES, à 3 %.

Avances sur toutes valeurs cotées à la Bourse de Paris, à raison de 3 % d'intérêt. Toute demande d'emprunt doit être accompagnée des titres et mentionner la somme que l'on désire emprunter. Les fonds sont renvoyés par retour du courrier. Les engagements se font pour une durée de 1, 2 ou 3 mois, remboursables à volonté.

La CAISSE DES RENTIERS se charge également d'exécuter les ordres de Bourse sans commission, de payer tous coupons échus et toutes autres opérations financières. Toutes lettres doivent être adressées au Directeur de la Caisse des Rentiers, 39, boulevard Saint-Michel, Paris.

Fg. St-Denis, 80, et dans les principales pharmacies.

TABLEAU DES DISTANCES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC. Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

DE CAHORS A ASSIER.

Départ de Cahors : 11 h. du soir. Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs à des prix modérés. Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

Hernies, Prolapsus, et Maladies de la Vessie

Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables sont depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries par la NEPTUNIDE ROUILLE (Extrait de plantes marines). — Renseignements gratuits, n'écrivant à M. ROUILLE, pharmacien de 1re classe aux Sables-d'Olonne (Vendée).

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 131, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.

ARMES DE LUXE & QUNCALLERE

LÉON DELRIEU

Sur les Boulevards, en face la Mairie. CAHORS

DÉBIT DE Poudre de Chasse

FUSILS LEFAUCHEUX et FUSILS à bague, RÉVOLVERS, CARABINES et PISTOLETS, système FLOBERT. — CARTOUCHES et ACCESSOIRES pour LEFAUCHEUX. — CARTOUCHES pour RÉVOLVERS et FLOBERT.

Guêtres, Carniers et Cartouchières, Poires à poudre, Sac à plomb, Amorce, Plombs et grenaille de fonte. — RÉPARATION D'ARMES DE TOUT SYSTEME. — Grand assortiment d'articles de Pêche, Mèche de sûreté pour la mine, etc., etc.

TOUTES LES ARMES, ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE SONT VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

POSTE AUX CHEVAUX

ANDRAL Voiturier, à l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volonté, qu'elles trouveront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audouy, tous les sortes de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.



Certifié par l'imprimeur-Gérant soussigné. Cahors, le 1870.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. LE MAIRE,